

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences de la motricité**

EDPH1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les études de bachelier en éducation physique vous offrent la possibilité d'explorer les multiples facettes du sport, de l'activité physique, de la santé, et du mouvement.

Ce programme vous permet d'acquérir des connaissances théoriques et compétences pratiques générales et spécifiques nécessaires pour devenir des professionnels compétents dans le domaine de l'éducation physique.

Grâce à des cours variés portant sur la physiologie, la psychologie, la sociologie, la pédagogie et le management du sport et de l'activité physique, vous serez préparé à concevoir des programmes d'entraînement, à animer des cours d'éducation physique et à promouvoir un mode de vie actif et sain auprès de différents publics.

Ces études vous offrent également des opportunités d'obtenir des diplômes complémentaires dans les domaines de l'activité physique et sportive (par exemple, des diplômes Adepts).

Au terme du premier cycle, vous :

- aurez développé vos aptitudes physiques et motrices dans un grand nombre de disciplines sportives ;
- serez doté d'une solide formation scientifique qui contribuera à faire de vous un professionnel polyvalent et capable de s'adapter ;
- aurez acquis une première expérience dans l'enseignement des activités physiques et sportives.

Votre profil

Le sport et l'activité physique - l'enseignement, l'entraînement ou encore le management vous intéressent et vous aimeriez approfondir vos connaissances tant théoriques que pratiques en la matière, il est possible que les études universitaires en éducation physique soient faites pour vous.

Si vous vous reconnaissez dans le profil ci-dessus, posez-vous les questions suivantes :

- Avez-vous un bon bagage scientifique (biologie, chimie et physique) et vous avez envie d'approfondir ces matières ?
- Vous touchez un peu à tout au niveau sportif ? L'envie de comprendre le geste sportif et de l'améliorer vous passionne ?
- Vous voulez comprendre les enjeux économiques, politiques et sociaux du sport et de l'activité physique ?
- Vous aimez le contact avec d'autres personnes ? Vous voulez aider d'autres personnes à retrouver la forme ou à exceller dans une discipline sportive ?
- Vous voulez vous engager et prendre des responsabilités dans le monde de l'activité physique et sportives et/ou l'éducation ?

Si vous n'avez pas de contre-indication à la pratique sportive et que l'enthousiasme et la motivation à étudier l'éducation physique sous toutes ses formes sont présents, c'est déjà un bon début.

N'oubliez pas que, de façon générale, la réussite universitaire requiert des aptitudes cognitives : maîtrise écrite et orale du français, compréhension à la lecture de l'anglais, capacité d'analyse, esprit de synthèse, et encore sens de l'organisation et des contacts humains.

Votre futur job

Vos compétences vous permettront d'intervenir auprès de toutes les couches de la population pour répondre aux besoins spécifiques de l'activité physique et sportive et contribuer ainsi à l'épanouissement de chacun, individuellement ou collectivement.

Votre intervention s'adaptera au public ciblé (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées ou handicapées, organisations sportives non-marchandes, publiques, professionnelles, privées).

Vous pourrez exercer vos compétences dans différents milieux : l'enseignement secondaire, le management du sport, l'encadrement du sportif amateur jusqu'au sportif de haut niveau, le domaine paramédical, etc.

Votre programme

Le bachelier vous offre :

- les bases scientifiques nécessaires à la compréhension du mouvement : chimie, biologie, anatomie, biomécanique, physiologie, psychologie, philosophie, sociologie, etc. ;
- les socles théoriques spécifiques aux sciences de la motricité, sur lesquels vous construirez votre pratique pédagogique et professionnelle : entraînement, apprentissage moteur, introduction au management du sport, promotion de la santé, etc. ;
- la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives : athlétisme, gymnastique, sports collectifs, natation, activités d'expression, etc. ;
- une formation aux principes pédagogiques spécifiques à l'enseignement des activités physiques et sportives ;

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique ou le Master Formation initiale des enseignants.

Analyser un contexte (secteurs, acteurs, ...) donné dans le monde du sport, de l'éducation physique et de l'activité physique afin d'y intervenir de manière fictive.

1.2

Exercer sa propre activité physique et sportive à un niveau de maîtrise permettant une expertise du mouvement nécessaire à sa pratique professionnelle future.

1.3

Concevoir et planifier une intervention pertinente en regard des objectifs de la problématique.

1.4

Réaliser l'intervention de manière pertinente en regard des objectifs de la problématique.

1.5

Réaliser l'intervention de manière pertinente en regard des objectifs de la problématique.

1.6

Intégrer des pratiques innovantes dont des nouvelles technologies dans ses interventions de manière ajustée.

1.7

À travers ou parmi les différentes étapes du processus d'intervention (préparer, observer, analyser, donner et évaluer), identifier les

Communiquer et dialoguer de manière pertinente en regard des objectifs d'intervention et adaptée aux caractéristiques des interlocuteurs et du contexte fictif lié aux sciences de la motricité.

4.1

Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue sur la base de connaissances scientifiques de façon adaptée, pertinente et convaincante en regard de ses pairs et enseignants.

4.2 Dialoguer de façon efficace et adaptée avec son/ses pair(s) et enseignants, en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

4.3 Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication à l'oral (supports visuels, présentation, langages

Faire preuve de prise de distance par rapport à ses préjugés et se décentrer par rapport à son propre point de vue et ses valeurs culturelles.

7.4

Prendre conscience des valeurs éthiques, humanistes, d'intégrité, de respect des lois et des conventions, de solidarité citoyenne et de développement durable.

8) Développement personnel et professionnel

Apprendre à se connaître et à être autonome, pouvoir s'adapter efficacement à de nouveaux contextes et y évoluer positivement.

8.1

Gérer de façon autonome son travail : définir ses priorités, anticiper et planifier l'ensemble des activités de son travail dans le temps, faire preuve de rigueur et de structuration dans son travail, y compris dans un contexte changeant, incertain et d'urgence.

8.2

Se connaître et se maîtriser : avoir conscience et gérer ses propres émotions, exercer un recul critique sur ses propres productions et actions pour reconnaître ses forces et ses faiblesses, composer avec ses forces et ses faiblesses pour avoir une attitude et comportement professionnelle.

8.3

S'orienter et se développer : connaître les différents domaines de l'éducation physique afin de pouvoir se construire un projet professionnel en phase avec ses propres valeurs et aspirations, garder confiance en soi et gérer sa motivation dans la concrétisation de ce projet, persévérer dans des situations difficiles.

8.4

Apprendre efficacement et de manière autonome : développer efficacement et de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences indispensables pour pouvoir évoluer dans un environnement professionnel, apprendre de ses réussites et de ses erreurs dans une logique de développement continu.

9) Savoirs fondamentaux

Démontrer sa compréhension des sciences humaines, exactes et biomédicales à la base d'une intervention dans le domaine des sciences de la motricité.

9.1

Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (modèles, théories, concepts) en sciences humaines, exactes et biomédicales.

9.2

Décrire des principes fondamentaux en motricité en articulant et intégrant des savoirs issus de différents domaines des sciences de base.

9.3

Résoudre de manière critique différentes situations en lien avec la motricité en mobilisant le socle des savoirs des sciences humaines, exactes et biomédicales.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Les programmes de la FSM sont en train d'être réformés.

Vous vous inscrivez pour la première fois en première année de bachelier en 2024-25 ? Cette page s'adresse à vous.

Vous vous êtes inscrit-e dans ce cursus avant 2024-25? Pour la rubrique 'Structure du programme' qui vous est destinée, consultez le [programme publié en 2023-24](#).

C'est par l'étude du mouvement que la faculté des sciences de la motricité (FSM) affirme sa spécificité au sein de l'université et de la société.

Au début de leurs études en éducation physique, les étudiants partagent leur formation générale avec les étudiants de kinésithérapie et réadaptation. Cette équivalence partielle de la formation favorise la réorientation éventuelle.

Les études en éducation physique sont fondées sur la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives ainsi que sur des connaissances théoriques sur lesquelles repose cette formation pratique. La formation de bachelier en éducation physique totalise 180 crédits répartis, selon un programme type, en 3 blocs de 60 crédits chacun.

Cette répartition en trois blocs annuels tient compte des prérequis et présente le parcours type de l'étudiant qui réussit chaque année de sa formation. Ce programme est constitué d'une majeure de 150 crédits et d'une mineure, choisie par l'étudiant au sein de la FSM ou dans une autre faculté, de 30 crédits.

Principales matières

L'enseignement dispensé pendant la formation de bachelier en sciences de la motricité, orientation générale trouve sa richesse et sa spécificité dans ses ancrages multiples. Le programme type offre, dès la première année d'étude, une formation pratique spécifique aux étudiants en éducation physique. Dès le deuxième bloc annuel du programme de bachelier, le programme type de l'étudiant lui offre des choix pour enrichir sa formation en pratique sportive (15 crédits par année).

Construit autour d'une vingtaine d'heures de cours par semaine, le programme dégage ainsi le temps nécessaire à l'étudiant pour l'étude et l'entraînement personnel.

- Formation en sciences exactes, biomédicales, humaines et sociales, en sciences de la motricité (partagée avec la kinésithérapie) : Anatomie et analyse du mouvement - Biologie - Chimie - Esprit critique - Physique - Biomécanique - Neurophysiologie - Philosophie - Physiologie - Psychologie.
- Formation en sciences de la motricité spécifique à l'éducation physique : Introduction à l'activité physique et santé - Sport et société - Fondements théoriques de l'entraînement - Développement de la personne tout au long de la vie - Dimensions socio-historiques, juridiques, économiques et institutionnelles des activités physiques et sportives - Techniques de la communication en éducation physique - Fondements de l'apprentissage moteur - Promotion de la santé par l'activité physique - Introduction au management du sport.
- Formation pratique et pédagogique spécifique à l'éducation physique : Activités physiques, sportives et d'expression : Athlétisme - Danse et activités d'expression - Techniques douces - Gymnastique artistique et sports acrobatiques - Jeux et sports collectifs - Natation - Didactique des activités physiques et sportives.
- Formation en langue : Anglais obligatoire et néerlandais optionnel.

EDPH1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Les programmes de la FSM sont en train d'être réformés.

Vous vous inscrivez pour la première fois en première année de bachelier en 2024-25?

Seul le programme de bloc 1 indiqué sur cette page vous est destiné. Pour voir votre programme en bloc 2 et 3, [cliquez ici](#)

Vous vous êtes inscrit-e dans ce cursus avant 2024-25 et avez validé tous les crédits de bloc 1 ? Seuls les programmes de blocs 2 et 3 indiqués sur cette page vous sont destinés. Pour voir votre programme complet, consultez le [programme publié en 2023-24](#).

Vous vous êtes inscrit-e dans ce cursus avant 2024-25 et n'avez pas validé tous les crédits de bloc 1 ? Les crédits non validés de bloc 1 seront remplacés par des crédits de cours du bloc 1 ci-dessous.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Programme de base (150 crédits)

o Formation de base en sciences exactes et biomédicales (58 crédits)

○ LFSM1101

Chimie générale et biomolécules

Patrick Henriët

10 [q1] [37.5h] [4 Crédits] 🌐

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Les 150 crédits obtenus dans la formation obligatoire sont complétés par 30 crédits de formation personnalisée.

Ainsi, dès le deuxième bloc annuel du programme de bachelier, l'étudiant peut opter soit :

- pour un approfondissement en sciences de la motricité constitué par un groupe de cours au choix et des stages associés qui forment un complément à la formation pratique sportive : De l'audace en sécurité à l'escalade - Sports d'endurance en plein air - Nature et activités physiques et sportives - Sports de raquettes - Autodéfense;
- pour l'ouverture à une autre discipline enseignée à l'UCLouvain, par le choix d'une mineure proposée dans une autre faculté de l'UCLouvain parallèlement à la poursuite de la formation en éducation physique.

- > Mineure en droit (accès) [prog-2024-minadroi]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2024-minanti]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2024-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2024-minchin]
- > Mineure en information et communication [prog-2024-mincomu]
- > Mineure en criminologie [prog-2024-mincrim]
- > Mineure en culture et création [prog-2024-mincucrea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2024-mincults]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2024-mindenv]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2024-mindd]
- > Mineure d'accès au master en économie [prog-2024-minecon]
- > Approfondissement en sciences de la motricité [prog-2024-appedph]
- > Mineure en études européennes [prog-2024-mineuro]
- > Mineure en études de genre [prog-2024-mingenre]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2024-minogest]
- > Mineure en histoire [prog-2024-minhist]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2024-minhuso]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2024-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2024-minfilo]
- > Mineure en études médiévales [prog-2024-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2024-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2024-minmusi]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2024-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2024-minoeco]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2024-minori]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2024-minreli]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2024-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2024-minsped]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2024-minspol]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2024-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2024-mintheo]
- > Mineure en statistique et science des données [prog-2024-mindata]
- > Mineure en études littéraires [prog-2024-minlitter]
- > Mineure en linguistique [prog-2024-minlingui]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Les programmes de la FSM sont en train d'être réformés

- **Vous vous êtes inscrit-e dans ce cursus avant 2024-25 ?** Consultez le [tableau 2023-24](#) des activités avec des prérequis.
- **Vous vous inscrivez pour la première fois en première année de bachelier en 2024-25 ?** Suivez [ce lien](#) pour consulter le tableau des activités avec des prérequis qui vous est destiné.

Tableau des prérequis

LANGL2451	" Anglais - Communication interactive " a comme prérequis LANGL1851 <ul style="list-style-type: none"> • LANGL1851 - English for physiotherapists and physical educators
LEDPH1021	" Expression " a comme prérequis LEPHY1103 ET LFSM1102 <ul style="list-style-type: none"> • LEPHY1103 - Fondements des activités d'expression (parties A et B) • LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
LEDPH1022	" Natation 2 " a comme prérequis LEPHY1104 ET LFSM1102 <ul style="list-style-type: none"> • LEPHY1104 - Natation 1 (parties A et B) • LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
LEDPH1023	" Athlétisme 2 " a comme prérequis LEPHY1107 ET LFSM1102 <ul style="list-style-type: none"> • LEPHY1107 - Athlétisme 1 (parties A et B) • LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
LEDPH1024	" Jeux et sports collectifs " a comme prérequis LFSM1109 ET LEPHY1105 ET LEDPH1001 <ul style="list-style-type: none"> • LFSM1109

EDPH1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base

o Formation de base en sciences exactes et biomédicales

● LFSM1003	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine Behets Wydemans (coord.) Arthur Dewolf	[FR] [q2]
------------	--	--	-----------

○ LEDPH1026	Fitness 	Louise Deldicque	ES [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits] 
○ LEDPH9012	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage) 	Marc Francaux (coord.)	ES [q1+q2] [] [2 Crédits] 

o Formation en langues

○ LANGL1851	English for physiotherapists and physical educators	Fanny Desterbecq Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen (coord.) Hila Peer Mark Theodore Pertuit Florence Simon	EN [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 
-------------	---	---	---

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCLouvain ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3.
Maximum 1 élément(s)

EDPH1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base**o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition ■	Louise Deldicque Marc Francaux (coord.) Patrick Henriet	(FR) [q2] [75h +7.5h] [8 Crédits] 🌐
○ LIEPR1023	Sauvetage, réanimation et urgence de terrain ■	Eddy Bodart Pierre Bulpa (coord.) Patrick Honoré Isabelle Michaux John Mitchell Henri Thonon	(FR) [q1] [30h +30h] [4 Crédits] 🌐
○ LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs ■	Julie Duque (coord.) Marcus Missal	(FR) [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐

o Formation théorique en sciences de la motricité

○ LEDPH1046	Développement psychomoteur tout au long de la vie ■	Christine Detrembleur	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LEDPH1048	Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les aspects physiques et sportifs ■	Stéphane Bastien Depré Arthur Lefebvre (coord.)	

o Formation en langues

o Cours au choix

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

⌘ LANGL2451	Anglais - Communication interactive 🟡	Stéphanie Brabant Philippe Denis Marie Duetz Claudine Grommersch (coord.) Carlo Lefevre Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen Lutgarde Schrijvers	EN [q2] [30h] [2] Crédits 🌐
⌘ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire 🟡	Katrien De Rycke (coord.)	NL [q2] [30h] [2] Crédits 🌐

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCLouvain ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3.

Maximum 1 élément(s)

EDPH1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;

40v être remplies au moment mbanoonn 24.42ens.04000856b2enssit d e7t d'études similaire à ceux m1 0 0 e7t d1 0 0 (académique d62.0400 l'Ecole r

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

PÉDAGOGIE

L'alternance entre formation scientifique et formation aux pratiques des activités physiques et sportives est fortement spécifique à la formation en éducation physique. Les activités d'apprentissage recourent dès lors à un faisceau de méthodes pédagogiques allant de l'approche purement théorique individuelle à la construction de savoirs et de savoir-faire en équipe en mettant l'accent sur l'interdisciplinarité et l'innovation par les nouvelles technologies. La formation de bachelier en éducation physique fait ainsi de l'étudiant un acteur de sa formation et un co-acteur de la formation de ses pairs en respectant l'éthique et la déontologie de sa discipline.

Les cours pratiques dans les domaines de l'éducation physique et des sports promeuvent la construction de savoir-faire personnels dans les différentes disciplines de l'éducation physique et sportive. Cet objectif est atteint par l'interaction entre l'étudiant, les experts scientifiques et de terrain qui l'encadrent dans cette partie de la formation et les savoirs développés dans les différentes disciplines scientifiques du programme. Le recours à des experts de terrain garantit l'adéquation des acquis attendus de l'apprentissage aux attentes actualisées de la société, dans le domaine de l'éducation physique.

Les cours magistraux en sciences de la motricité visent plus particulièrement à développer les connaissances et compétences spécifiques sur lesquels les savoir-faire développés dans la formation pratique se basent.

Le recours au tutorat, au monitorat et aux travaux pratiques constitue un atout majeur de la formation donnée dans les cours magistraux liés aux sciences exactes, biomédicales et humaines. Les savoirs dont sont porteurs ces cours s'appuient de la sorte sur une démarche scientifique concrète et à la pointe de la recherche.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation, sous la forme d'examens, organisés en deux sessions principales : une en janvier, l'autre en juin. La session de septembre est une session de rattrapage. Les modalités précises de l'examen sont communiquées aux étudiants au début du cours.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours. Elle peut être combinée et / ou

Faculté

Entité de la structure	SSS/FSM
Dénomination	Faculté des sciences de la motricité (FSM)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	FSM
Adresse de l'entité	Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 44 19 - Fax: +32 (0) 10 47 31 06

Mandat(s)

- Doyen : Marc Francaux

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement ([EDPM](#))
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé ([EXRC](#))
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion ([LOCO](#))
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique ([READ](#))

Responsable académique du programme: [Louise Deldicque](#)

Jury

- Président de Jury: [Patrick Henriet](#)
- Secrétaire de Jury: [Cécile Delens](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administratif: [Emmanuel Ugeux](#)